



**Extraits du Procès-verbal de la 102ème  
Assemblée Générale de l'APB Vézenaz, le 25 mars 2025.**  
La version complète est disponible sur le site [apb.ch](http://apb.ch)

Le Président par intérim, Olivier von Arx prend la parole pour présenter les autres membres du Comité 2024 :

- Patrick Daenger, trésorier; Jehan Khodl, communication ; Pierre Dupanloup, coaching

Olivier remercie Eric-J. Vuille qui se chargera du procès-verbal de cette Assemblée Générale.

**A l'ordre du jour :**

**1. Nomination des scrutateurs** => Ok

**2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2024** => Ok

Avant d'aborder les points de l'ordre du jour, Olivier présente les excuses pour son absence de André Christin, Président d'honneur, ainsi que de 11 membres.

**3. Admissions, démissions, radiations et décès**

**A la fin 2024, l'APB comptait 1302 membres dont 786 actifs, 239 vétérans, 393 AVS et AI, 14 membres invités, ainsi que 8 annonceurs non membres.**

**Les membres se répartissent en 771 voiliers, 421 moteurs, 1 rame, et 94 membres « avec bateau non annoncé ou sans bateau.**

Un hommage est rendu aux 8 membres décédés en 2024.

**4. Accueil des nouveaux membres 2024**

Accueil des nouveaux membres 2024, une cordiale bienvenue des 53 nouveaux membres, ils seront invités au local le 10 avril pour une rencontre, présentation de l'association et du Comité.

**5. Rapport du Président "Ad Intérim"**

Olivier von Arx n'ayant pas été élu par l'AG, celui-ci nous fait une rapide présentation de sa personne et de son parcours professionnel.

Lors de l'AG 2024, Olivier von Arx avait été élu responsable du matériel en remplacement de Pierre Dupanloup.

**A) Historique de du Comité APB de 2024 :**

M. von Arx explique que durant l'année 2024, plusieurs démissions de membres du comité ont eu des conséquences sur le fonctionnement de l'Association, 2 au printemps dont le Président, puis 2 durant l'été et 1 à l'automne pour finir à un comité à 3 en fin d'année.

La Présidence "ad Interim" a été repris par M.von Arx durant l'été et en fin d'année, l'avancement au mois de mars 2025 de l'Assemblée Générale a été décidé par le comité pour que celle-ci soit bien préparée pour proposer une relève.

**B) Evénements 2024 :**

Les événements prévus dans le calendrier ont tous été assurés, le Pique-nique d'Hermance a été déplacé fin août pour des raisons de météo.

Sponsoring

- Régates (sponsoring) Juniors du Club Nautique d'Hermance.
- Juniors du Yacht Club de Genève
- Lunch de la Double du CNV

**C) Rédaction & publication, bulletins 2024/2025**

- Juin 24 (658); septembre 24 (659); décembre 24 (660); et mars 2025 (661)

Des newsletters mensuelles ont été instaurées pour renforcer le contact et la communication avec les membres (sondages, points forts du mois). Initiative très appréciée par les membres

**D) Rapport avec les Autorités**

Plusieurs séances ont eu lieu durant l'année avec la capitainerie, l'objectif était d'être à l'écoute des membres sur les cas problématiques et en faire part à la Capitainerie.

**E) Newsletters sondage**

En vue de l'audition de l'APB auprès de la Commission cantonale chargée de la loi sur la navigations,

un sondage a été lancé le 22 août 2024 sur les places d'amarrage & la gestion des ports (*résumé du résultat en annexe E*)

**F) Dépôt d'un amendement APB suite à l'audition APB du 10 septembre 2024 (PL13407)**

(*résumé du résultat en annexe F*)

**G) Nouvelle LNAV (H 2 05 adoptée le 14 février 2025) par le Grand Conseil:**

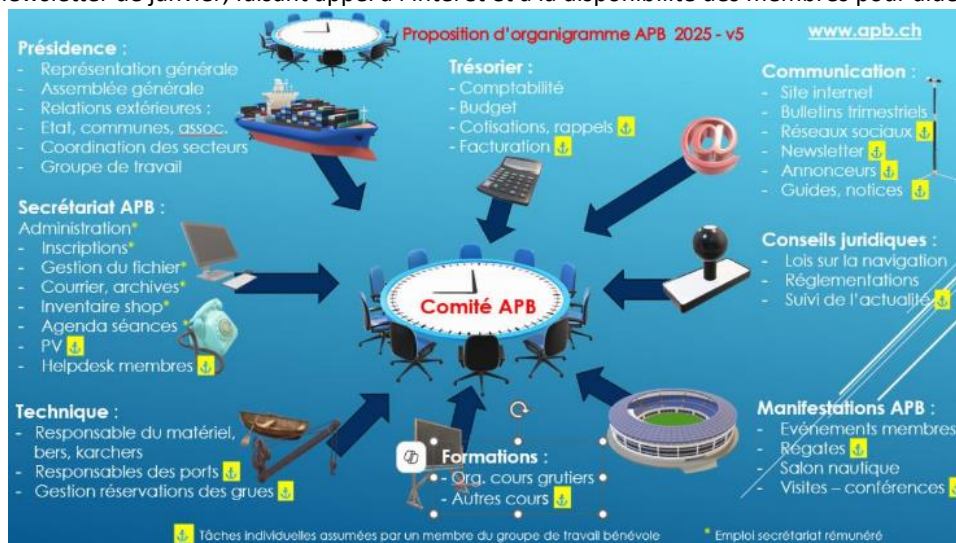
Une partie du projet de loi PL13267 est intégrée dans le PL13407 (révision de la LNav 2 05). Au

vu de cette intégration, le PL13267 est retiré. Nouveauté dans la LNav 2025 (*résumé du résultat en annexe G*)

**H) Proposition d'organigramme pour la relève (fin 2024)**

Olivier von Arx revient sur la fin de l'année 2024 et, ayant effectué une sorte d'état des lieux de l'APB, afin de reprendre le cap du succès, l'idée de la création de groupes de travail, en 5 secteurs ou pôles, pour les différents domaines d'activité de l'association, soit :

Le détail de cette proposition d'organigramme est publié dans le journal no.661, page 9, résumé ci-dessous et dans la newsletter de janvier, faisant appel à l'intérêt et à la disponibilité des membres pour aider le comité.



<p><b>1. Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site internet mise à jour</li> <li>• Réseaux sociaux</li> <li>• Newsletters</li> <li>• Guides, notices</li> <li>• Rédaction d'articles pour journal et site et réseaux</li> <li>• Bulletin trimestriel (mise en page, Pub annonceurs, graphisme)</li> <li>• Site internet, plateforme d'échange &amp; de vente Bateaux</li> <li>• Recherche d'annonces</li> </ul>	<p><b>2. Manifestations, Evénements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences, visites</li> <li>• Apéro - Pique-niques</li> <li>• Soirée des membres</li> <li>• Assemblée Générale</li> <li>• Puces Nautiques</li> <li>• Expositions, Salon Nautique Swiss Boat Show</li> <li>• Régates</li> <li>• ...</li> <li>• Coups de main ponctuels</li> </ul>
<p><b>3. Technique, Matériels, Formations.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance Bers</li> <li>• Maintenance Karcher</li> <li>• Développement &amp; évolution du Matériel</li> <li>• Formations grues</li> <li>• Cours divers (à développer)</li> </ul>	<p><b>4. Projets Navigation &amp; Conseil Juridique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-détention de bateaux etc...</li> <li>• Groupe de partage de bateaux (Shipshare ?)</li> <li>• Suivi Lois sur la Navigation</li> <li>• Réglementations</li> <li>• Suivi de l'actualité (presse, Etat)</li> <li>• Boat Park</li> <li>• Statuts (en cas de modif.)</li> <li>• Envoi à choix (courrier / carte membre/ factures / infos)</li> </ul>
<p><b>5. Comptabilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budgets pour projets</li> <li>• Compte Grues</li> <li>• Facturation</li> <li>• Cotisations, factures, rappels (-&gt;secretariat)</li> </ul>	

Tous les groupes se réuniront dans un proche avenir afin de faire connaissance et de créer ensemble des idées, des projets bénéficiant au développement de l'APB.

## 6. Rapport du responsable du matériel en 2024, Pierre Dupanloup

**Cap :** Mettre du matériel à disposition des membres

- 3 lieux : Eaux-Vives / Pâquis / Port-Choiseul
- 3 karchers (+ 1 en réserve) : 361 heures (+15,5%) ; env. 780 giclages
- 474 utilisations inscrites (+46,7%) Pose boîte à code à Port Choiseul.
- Frais d'entretien Karchers CHF 3 556.20 (CHF + 2'283.-)
- Remplacement d'un enrouleur (rénovation), 2 tuyaux HP, 3 Poignées.

- **8 bers et un char** : Eaux-Vives 2/ Pâquis 4 +1 / Port-Choiseul 2  
88 réservations (-2) : E-V. 36 (-6)/ Pâquis. 35 (+5) / P-C 17 (-1)

**Cap** : Faciliter l'entretien des bateaux par les membres

- Utilisation de la **grue des Pâquis** :

selon liste d'emprunt de clé (liste Mouettes) : 41

utilisations (+5)

- Utilisation des **Grues électriques** : Total Badges APB :110

dont 14 nouveaux badges achetés en 2024 (11 en 2023)

**93 réservations** de grues électriques (+3) ; 90 en 2023 ; 56 en 2022

**Améliorations matérielles encore attendues :**

- Remplacement du Karcher des Pâquis par un nouveau modèle
- Places pour les bers APB à Port-Choiseul;
- Armoire Karcher Port Choiseul,
- Rangement et propreté sur les emplacements APB;
- Dates de remise en eau (fin mars); Respect du matériel.
- Enregistrement des utilisations de karchers et des réservations de la grue des Pâquis depuis le site apb.ch

**Cours de Grues organisés en 2024 :**

Grues électriques : 4 cours

16 mars (EL-26) 9 ; (+0)                      16 nov. (EL-28) 9 ; (-1)

23 mars (EL-27) 10 ; (+5)    21 oct. (EL-29) 7 ; (+7)

Manuelle Pâquis : 2 cours

20 avril (PS15) 11 (+7)                      2 nov. (PS16) 5 (+5)

Manuelle (Complément EL) : 1 cours

20 avril (PC8) 6 (+2)

Total : 7 cours (+2) / 57 participants (+25)

Electrique :26 participants APB + 9 hors APB

Manuelle Pâquis : 19 participants APB + 2 hors APB

Voir la liste de grutiers formés en 2024 (ANNEXE 3)

**REMERCIEMENTS à Philippe Bergonzoli: Instructeur grutage**

Merci aux surveillants responsables des sites:

- Choiseul: Pierre Dupanloup
- Eaux-Vives: Sébastien Pena
- Pâquis: Christophe Leisi

## **7. Rapport du Trésorier et des vérificateurs de comptes**

Patrick Daenger effectue un large résumé des différents tableaux ; produits, charges, actifs, actifs circulant, actifs immobilisé et finalement le passif. ( *Cinq tableaux en annexe H*)

## **8. Approbation des comptes et décharge au comité sortant**

Les rapports et les comptes sont approuvés

Décharge est donnée au Comité sortant par une très large majorité

## **9 & 10. Election du Président et du Comité 2025**

1. Election du Président Olivier von Arx : à l'unanimité des 100 membres présents !
2. Election du Bureau : très large majorité de vote pour tous les élus :
3. Secrétaire : Lise Zogmal
4. Trésoriers : Patrick Daenger et Cédric Godier
5. Autres membres du Comité : très large majorité de vote pour tous les élus :
6. Communications : Jehan Khodl
7. Formation, suivi grues : Sébastien Pena
8. Matériel & Coach : Pierre Dupanloup
9. Manifestations : à trouver ....

## **11. Nomination des vérificateurs de comptes**

- Reconduction : Alain Herzig,

- Suppléant devenant titulaire **Ciro Criculoro**
- et nouvelle suppléante : **Alice Sauthier**

## 12. Présentation du Budget 2025

( Cinq tableaux en annexe W)

## 13. Proposition de modification des Statuts

En préambule, un membre pose la question du coût papier/imprimerie du magazine trimestriel qui est actuellement de Chf 22'000.--. Le président répond qu'il s'est posé la question de fournir une édition toute électronique. Il semble malgré tout que nombreux sont les membres qui apprécient de recevoir le format papier. A discuter !



Le président indique qu'avec la réorganisation interne de la recherche de publicité, il devrait être possible que le journal (écriture et impression), soit totalement payé par la publicité. C'est en tout cas un souhait.

Le même problème se pose de l'envoi des factures, informations aux membres par courrier postal. Cela pourrait être remplacé par le courrier électronique, pratique largement répandue aujourd'hui.

Pierre Dupanloup explique ensuite dans le cadre d'une réflexion du Comité sur la cotisation des membres et afin d'attirer les jeunes (18-30 ans), de créer une catégorie spécifique à la jeunesse.

### Proposition de modification

- 1) Finance d'entrée moins dissuasive
- 2) *Nouvelle catégorie de membres (Jeunes 18-29 ans)*
- 3) Membre rémunéré au sein du Comité

Les modifications de Status ont été approuvées sauf la 2ème proposition "Nouvelle catégorie de membres (jeunes 18-29 ans)" qui doit être retravaillée pour l'AG de l'année prochaine.

Voici les 3 principaux modifications, d'autres petites modifications suggérées par le juriste sont à voir directement sur le lien: [https://www.apb.ch/pxomedias/pxo/apb-statuts\\_2025\\_adoptes\\_ag-25mars.pdf](https://www.apb.ch/pxomedias/pxo/apb-statuts_2025_adoptes_ag-25mars.pdf)

### Art. 8 : Finance d'inscription

La finance d'inscription est fixée à **50% de la cotisation annuelle du membre actif**. Elle n'est pas fractionnable et exigible au moment de l'admission.

### Art. 12 : Admissions

Toute personne désirant adhérer à l'APB doit adresser une demande écrite (**support papier** ou en ligne) au Comité de l'APB. L'adhésion ne devient toutefois effective qu'après le paiement de la finance d'inscription et de la première cotisation annuelle.

**Par sa demande**, elle s'engage, en cas d'acceptation de **son admission**, à respecter les statuts (notamment l'article 14) et règlements de l'APB ainsi qu'à communiquer sans délai ses éventuels changements d'adresse **postale, d'e-mail, de téléphone mobile ou fixe**. **Les données concernant le bateau, et la place d'amarrage doivent également être mises à jour par le membre ou communiquées au secrétariat.**

### Art. 20 : Comité

**q) Personnel rémunéré pour certaines fonctions.** Une personne rémunérée par l'APB peut faire partie du Comité. Toutefois, pour éviter tout conflit d'intérêts, elle s'abstiendra de voter sur les décisions concernant sa fonction, sa rémunération ou toute question qui pourrait l'impliquer directement.

#### 14. Fixation de la cotisation 2026, proposition d'adaptation

Selon le budget 2025 proposé, pour répondre aux besoins de rémunéré un temps partiel pour le secrétariat, comme amorcé en 2024 et des augmentations substantielles des taxes (places pour les bers et imposition fiscale ainsi que du renouvellement des kärchers, le vote sur l'augmentation de la cotisation de Chf 80.- à Chf 100.- est accepté par une large majorité, 8 abstentions et 2 contre. La cotisation 2026 étant fixée, la question du coût du journal, et sa transformation partielle ou totale ou à choix, en journal électronique se pose ! Un sondage sera effectué auprès des membres. Vote sur l'augmentation de la cotisation de Chf 80.—à Chf 100.--. Au vote, large majorité acceptée, 8 abstentions et 2 contre.

#### 15. Plateforme de vente de bateaux.

En attendant que le site soit modifié en conséquence, les Membres qui souhaitent vendre leur bateau, peuvent l'annoncer sur le site de l'APB. Un transfert vers la nouvelle plateforme sera opéré.

- Plateforme de mise en relation les vendeurs de bateaux, des acheteurs potentiels, notamment ceux qui sont sur la liste d'attente de place d'amarrage de la Capitainerie.
- Objectif, dynamiser le marché de vente et simplifier les transactions, optimiser l'attribution des places pour la Capitainerie
- Prise de décision du comité de l'été de partir avec une société de service en informatique spécialiste dans le domaine des Systèmes d'information géographique.
- Avantage, cartographie attractive des emplacements des bateaux dans les ports et possibilité d'utiliser des plateformes géomatiques de l'Etat.

10

- Désavantage : des limitations pour des raisons de protection de données, de ne pas pouvoir mettre des photos, de ne pas pouvoir mettre en place un système de login avec mot de passe sur le site de l'Etat sont apparues tardivement. En début de cette année, nous avons donc pris la décision d'interrompre ce projet avec cette société. Actuellement, nous sommes en train de relancer le projet, en étroite collaboration avec la Capitainerie.

#### 16. Proposition d'élire Giovanna Fanni comme membre d'honneur de l'APB



En regard et en reconnaissance de ses nombreux apports ainsi que de la notoriété acquise par l'APB durant les 14 ans de règne de Giovanna comme Présidente, le Comité vous propose d'élire Madame Giovanna Fanni en qualité de Membre et Présidente d'honneur de l'APB. Ce qui fut approuvé sous un tonnerre d'acclamations et d'applaudissements.

#### 17. Propositions individuelles et divers.

En invitant l'assemblée à se retrouver pour le verre de l'amitié, l'AG 2025 est clôturée à 21h30 !

Genève, le 1er avril 2025. Eric J. Vuille

Le Président



Olivier von Arx

La Secrétaire



Lise Zogmal